

COMMISSION DU CHALLENGE DU MEILLEUR CLUB DE JEUNES

Réunion du 16 juin 2020 par moyens informatiques

Présidence : Cyrille BOURGEOIS

Membres présents : Sandrine THIRIOT, Denis CHANOT, Stéphane HUTIN et Jean Pierre VICHERAT.

Assiste : Thierry GRANDJEAN (CTD DAP)

En application du règlement du challenge Article 8, remise des prix, la commission propose au Comité Directeur du District d'exclure pour la saison 2019/2020 les clubs de l'ASL Mangiennes, LL Vaucouleurs, FC Fains V (non représenté par une délégation d'au moins 3 jeunes) et FC Varennes (absent).

Classements définitifs pour la saison 2019/2020

	GROUPE 1
Classement	Clubs
1	BAR LE DUC FC
2	US ETAIN B
3	ENT CENTRE ORNAIN

	GROUPE 2
Classement	Clubs
1	ES LEROUVILLE
2	ENT SORCY VV
3	RC SAULX ET BARROIS

	GROUPE 3
Classement	Clubs
1	ENT MAIZEY L
2	AS NIXEVILLE B
3	SC CONTRISSON

Rappel de l'article 8 : Remise des prix

Un club qui n'est pas présent ou représenté par une délégation d'au moins 3 jeunes du Club, lors de la remise des prix attribués dans le cadre de ce challenge (lors de l'assemblée générale du District), en est exclu la saison suivante (sauf cas de force majeure dûment justifié). L'ensemble des décisions relevant de cet article est de la seule compétence du comité Directeur du District.

La secrétaire, Sandrine THIRIOT

Le Président, Cyrille BOURGEOIS